



Les pêcheurs plaisanciers s'organisent en créant depuis Le Havre un comité départemental



La Seine-Maritime compte une dizaine d'associations de pêcheurs en mer. Sept d'entre elles, affiliées à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs de France (FNPPSF), se sont réunies pour créer leur comité départemental jusque-là inexistant.

L'union fait la force. Autant pour inculquer les bonnes manières dans le plus pur respect des espèces, de la faune et la flore aquatique que pour faire passer les messages de prévention ou mener des discussions constructives avec les autorités afin d'entretenir et promouvoir une passion qui rassemble plus de neuf millions de pratiquants dans cinq fédérations. La pêche génère environ 50 000 emplois et représente un poids économique de cinq milliards d'euros.

Sur le littoral en Seine-Maritime, ils sont plusieurs milliers à taquiner le maquereau, le lieu, le turbot, le bar, la raie... Mais il reste un énorme travail d'information et de prévention à faire pour être en harmonie avec les nouvelles réglementations toujours plus draconiennes. Suite à un énorme travail de fond, Daniel Thomas, vice-président de l'APPLH (Association des pêcheurs plaisanciers Le Havre), a réussi à rassembler autour d'une même table les représentants des clubs de la région. Soit sept associations partageant les mêmes convictions de respect, protection et de prévention et affiliées à la FNPPSF et qui, regroupant plus de quatre cents adhérents fédérés, se sont unies pour combler un manque et créer leur entité départemental, le « Comité Pêche Plaisance 76 ». D'autres devraient rapidement les rejoindre.

Régis Caumont, président

Entre la mise au point des détails administratifs, l'établissement et la lecture des statuts, prochainement déposés en préfecture, le règlement intérieur préparé en amont et la nomination d'un bureau, il ne restait plus qu'à officialiser la création du comité départemental lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue

www.paris-normandie.fr

Pays : France

Dynamisme : 579



[Visualiser l'article](#)

aux Régates du Havre. « *Il est important de rappeler les devoirs, pouvoir défendre les droits des pêcheurs et faire remonter les informations et leurs difficultés au niveau fédéral* », a tenu à préciser Régis Caumont (SR Fécamp) qui assure la présidence. Il sera secondé par Maurice Rogeret (APPLH), Yves Montigny (AUPP Dieppe) et Alexandre Pesquet (Bassans Quiberville), respectivement vice-président, secrétaire et trésorier.

Comité Pêche Plaisance 76

Président : Régis Caumont, 06 70 77 10 44.

Société des Régates Fécamp

Chaussée Édouard-Levasseur, 76400 Fécamp. Tél. 02 35 28 08 44.